AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE n°153

TRAVAUX DE RÉALISATION DES AMÉNAGEMENTS DE L'ITINÉRAIRE TOURISTIQUE ET PATRIMONIAL DE SALIN-DE-GIRAUD (CAMARGUE)

LOT 2 : CONCEPTION, FABRICATION ET INSTALLATION DES AMENAGEMENTS DE L'ITINERAIRE TOURISTIQUE ET PATRIMONIAL DE SALIN-DE-GIRAUD

DATE et HEURE LIMITES DE REMISE DES OFFRES :

7 juillet 2015 à 17 heures

Type de prestations :
Marché public de travaux. Le CCAG travaux s'applique au présent marché.

Identification de pouvoir adjudicateur :

- Catégorie : Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue
- **Activités principales** : Services généraux des Administrations publiques
- Identification et adresse :

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue
Mas du Pont de Rousty
13200 ARLES
Téléphone : 04.90.97.10.40
Fax : 04.90.97.12.07

Objet du marché :
La consultation porte sur les prestations désignées ci-après : « **LOT 2 : CONCEPTION, FABRICATION ET INSTALLATION DES AMENAGEMENTS DE L'ITINERAIRE TOURISTIQUE ET PATRIMONIAL DE SALIN-DE-GIRAUD**»

Caractéristiques principales :
La présente consultation fait l'objet d'une décomposition en plusieurs lots. La valeur totale de ces lots est estimée à 30 000 euros TTC. Il s'agit ici du lot 2.
Il n'est pas prévu de décompositions en tranches.
Les prestations attendues sont précisées dans le Cahier des Charges.
Le marché s'exécutera à compter de sa date de notification.

Le marché est traité à prix forfaitaire. Les prix du marché sont fermes.
Le marché comporte deux options au sens du droit national. Le chiffrage des options est facultatif.

Option au sens du droit communautaire :
- possibilité en cours d'exécution du marché de recourir à des avenants, marché complémentaires…

Durée du marché et délais d'exécution

Le planning prévisionnel d'exécution prend effet à la date de notification du marché :
· Début d'exécution prévisionnel du lot n° 2 : mercredi 05/08/2015
· Fin d'exécution du lot n° 2 (excepté option 2): vendredi 25/09/2015
· Fin d'exécution de l'option 2 du lot n° 2 si retenue : vendredi 27/11/2015

La durée totale du marché est de 5 mois à compter de la notification du marché au titulaire.

Lieu d'exécution du marché :
Les prestations pourront être réalisées sur les secteurs identifiés et spécifiés par le cahier des charges (Salin-de-Giraud).

Conditions relatives au marché :
- Cautionnement et garanties exigées : Aucune clause de garantie ne sera appliquée.
- Modalités essentielles de financement et de paiement : le financement du marché est assuré par un financement mixte : Commune d'Arles, Commune de Port-Saint-Louis-du-Rhône, et Parc naturel régional de Camargue.

Les prestations seront rémunérées par virement administratif conformément au délai global de paiement prévu à l'article 98 du code des marchés publics. Le délai global de paiement commence à courir à compter de la date de réception de la facture ou des demandes de paiement équivalentes.
- Forme juridique du candidat : L'offre sera présentée par un seul opérateur économique ou par un groupement. Chaque candidat ne pourra remettre, pour la présente consultation, qu'une seule offre en agissant en qualité soit de candidat individuel, soit de membre d'un groupement.
- Langue: Les offres devront impérativement être rédigées en français.
- Monnaie: Les offres doivent être présentées en Euro.

Pièces à fournir au titre de la candidature :
- Voir règlement de la consultation à télécharger sur le site du Parc : www.parc-camargue.fr

Critères de jugement des candidatures :
- Capacités professionnelles,
- Capacité techniques
- Capacités financières.

Critères de choix des offres :
Les critères pondérés retenus pour apprécier l'offre économiquement la plus avantageuse seront :

CRITERE 1 : Prix 60%
CRITERE 2 : Valeur technique 30%
- moyens humains et matériels mis en œuvre 10%
- qualité des fournitures 15% (qualité physiques : pérennité, résistance, facilité d'entretien) et esthétique (intégration dans le paysage…)

- gestion de l'environnement (prise en compte de l'impact environnemental et la gestion des déchets) 5%
CRITERE 3 : Délais 10%

Délai de validité des offres :
90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Type de procédure :
Procédure adaptée (en application des articles 26 II et 28 du code des marchés publics)

Lieu de retrait du dossier :
ATTENTION : POUR REPONDRE AU MARCHE, LES PIECES TECHNIQUES (ACTE D'ENGAGEMENT, PIECES FINANCIERES) DOIVENT ETRE DEMANDEES A L'ADRESSE SUIVANTE :
Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue
Mas du Pont de Rousty
13200 ARLES
Courriel : mpublic@parc-camargue.fr

Remise des offres :
Les offres devront être adressées avant la date limite mentionnée par le présent AAPC à l'adresse suivante :

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue

Mas du Pont de Rousty

13200 ARLES

Renseignements complémentaires :
Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats feront parvenir 7 jours avant la date limite de réception des offres une demande écrite à l'adresse suivante : mpublic@parc-camargue.fr

Une réponse sera alors adressée, par écrit (mail) à tous les opérateurs économiques ayant retiré le dossier 5 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres. Cette réponse pourra également être publiée sur le site du Parc.

Autres informations :
- Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.
- Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et les qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation.
- Marché non réservé
- L'exécution des marchés n'est pas soumise à d'autres conditions particulières.

Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal Administratif de Marseille
22,24 rue Breteuil
13006 Marseille